

SOLIDARITÉ, SANTÉ

La ville de Brest met en place des vacations de médecins de nuit au commissariat

Mis en ligne le **jeudi 15 septembre 2016**

Afin de maintenir une qualité de vie nocturne, la ville de Brest a étudié plusieurs axes pour d'agir contre les conséquences de la surconsommation d'alcool et renforcer la présence des services publics la nuit.









Une des dispositions veut permettre une action plus efficace contre l'ivresse publique et engendrer une présence accrue de la police sur le terrain grâce à la présence d'un médecin au commissariat de police.

Ils sont cinq médecins à s'être portés volontaires pour assurer des vacations de nuit le week-end au commissariat. Leur rôle ? S'assurer de l'état de santé d'une personne alcoolisée avant toute mise en garde à vue ou son placement en cellule de dégrisement. C'est la loi. Avant ces vacations de nuit, une patrouille de trois policiers pouvait être mobilisée de 30 minutes à 2 heures dans un hôpital pour cette mission.

Comme le souligne Régis Allegri, le commissaire central de Brest : « cela évite de mobiliser des policiers dans les différents hôpitaux. C'est une plus-value qui nous permet d'être plus présents sur le terrain ».

La ville de Brest prend en charge le financement de cette intervention de médecins et le matériel nécessaire aux consultations. Dans sa phase expérimentale le dispositif est mis en place les vendredis, samedis et dimanches, de 20h à 7h, depuis le 2 septembre 2016.



-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30